

# Les Circonscriptions d'Action Sociale, un service de proximité du Conseil général

A travers ses cinq Circonscriptions d'Action Sociale (C.A.S.), et en lien avec de nombreux partenaires, le Conseil général de l'Indre agit quotidiennement sur tout le territoire pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les C.A.S. sont rattachées à la Direction de la Prévention et du Développement Social (D.P.D.S.).

## C.A.S. Buzançais - Valençay

■ Site de Buzançais  
Promenade des Grands Jardins  
36500 BUZANCAIS  
Tél. 02 54 84 05 24

■ Site de Valençay  
10, rue Talleyrand  
36600 VALENÇAY  
Tél. 02 54 00 18 99

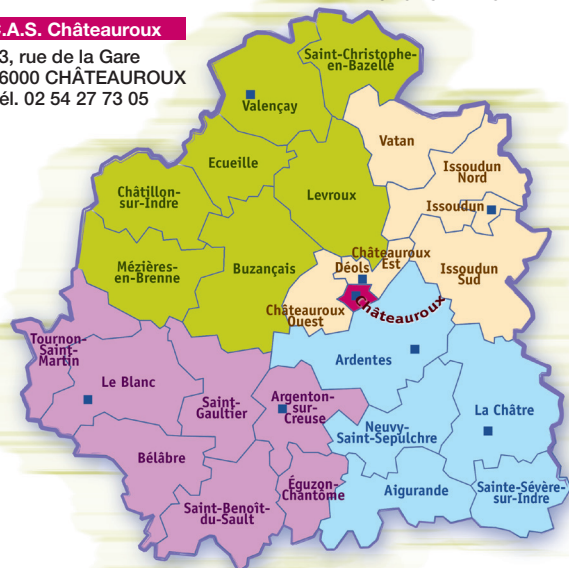
## C.A.S. Issoudun - Déols

■ Site d'Issoudun  
63 bis, av. des Bernardines  
36100 ISSOUDUN  
Tél. 02 54 21 20 41

■ Site de Déols  
37-39, avenue du Général  
de Gaulle  
36130 DÉOLS  
Tél. 02 54 22 25 42

## C.A.S. Châteauroux

33, rue de la Gare  
36000 CHÂTEAUROUX  
Tél. 02 54 27 73 05



## C.A.S. Le Blanc - Argenton-sur-Creuse

■ Site du Blanc  
1, rue Jean Giraudoux  
36300 LE BLANC  
Tél. 02 54 28 35 20

■ Site d'Argenton-sur-Creuse  
Hôtel des Services Sociaux  
67, rue Auclert-Descottes  
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE  
Tél. 02 54 24 10 53

## C.A.S. La Châtre - Ardenes

■ Site de la Châtre  
Place des Carmes  
36400 LA CHÂTRE  
Tél. 02 54 48 23 08

■ Site d'Ardenes  
Maison des services  
24, rue George Sand - B.P. 12  
36120 ARDENES  
Tél. 02 54 36 58 00

# Les actions propres à la C.A.S. de LA CHÂTRE-ARDESNTES



## • Informer les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.)

Chaque mois, la circonscription organise une réunion d'information collective auprès des nouveaux bénéficiaires du R.M.I.

*Le but ? Informer sur les droits et les devoirs associés au R.M.I., orienter, échanger, réfléchir sur les projets d'insertion.*

Ces réunions constituent une première étape pour l'accompagnement des bénéficiaires du R.M.I. dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

## • L'animation de la consultation de jeunes enfants de La Châtre.

Trois lundis par mois, en plus des consultations réalisées par le médecin et la puéricultrice, les parents et leurs enfants se retrouvent pour une animation avec un professionnel psychomotricien.

*Le but ? Echanger, se rassurer, dédramatiser sur le développement et les besoins de l'enfant, le rôle des parents.*



Cette animation permet de créer des liens, d'apporter des conseils aux parents ainsi que de leur offrir un espace d'écoute et de soutien.



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDRE  
Hôtel du Département - Place de la Victoire et des Alliés - BP 639 - 36020 CHÂTEAUROUX  
Tél. : 02 54 27 34 36 - Fax : 02 54 27 60 69 - Internet : www.cg36.fr

# le Conseil général présente



## la Circonscription d'Action Sociale de La Châtre Ardenes

*Orientation, information, écoute,  
soutien, accompagnement...*

*Des professionnels à votre service.*

*Direction de la Prévention  
et du Développement Social*



# La Circonscription d'Action Sociale de La Châtre-Ardenes : *un service public de proximité*

## UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS...



Dans votre C.A.S., des professionnels sont à votre disposition : Assistantes sociales, Conseillères en économie sociale et familiale, Infirmières puéricultrices, Médecin de Protection Maternelle et Infantile, Educateurs, Coordonnateurs locaux d'Insertion, Secrétaires et Responsable de Circonscription...

... Pour vous écouter, vous informer, vous orienter, et vous accompagner dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

- Développement du jeune enfant
- Education et relation avec l'enfant, l'adolescent
- Insertion sociale et professionnelle
- Prévention et protection des personnes vulnérables



... Pour vous recevoir lors d'entretiens dans les locaux de la C.A.S. ou dans des permanences de proximité, vous rendre visite à domicile, organiser des réunions d'informations, des groupes de paroles ou encore des actions collectives.



## ...VOUS AIDE AU QUOTIDIEN

### Développement du jeune enfant :

- Ecoute, conseil, accompagnement des parents pour la santé et l'éducation de leur jeune enfant : consultations médicales, visites à domicile, bilans de santé en écoles maternelles.
- Information sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, crèche familiale ou collective, halte-garderie) et recherche d'une solution adaptée à chaque situation.
- Agrément et suivi des assistantes maternelles.

### Education et relation avec l'enfant, l'adolescent

- Actions de soutien auprès des parents dans leur rôle éducatif. Mise en place d'actions adaptées après écoute et évaluation des difficultés : accompagnement social, intervention éducative à domicile, orientation vers du soutien scolaire, vers des soins spécialisés.

### Insertion sociale et professionnelle

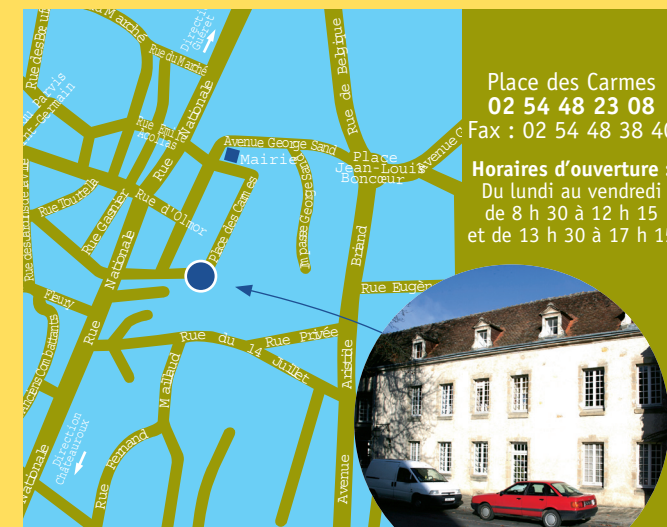
- Aide dans les démarches d'accès aux droits sociaux, instruction des demandes de R.M.I.
- Accompagnement pour favoriser l'insertion dans la vie sociale, pour l'accès à un logement, pour la prévention des expulsions locatives, pour l'accès aux soins.
- Conseil pour l'organisation du budget, accompagnement dans sa gestion, aide pour la constitution d'un dossier de surendettement.
- Aide à l'élaboration et à la réalisation d'un projet professionnel : définition du projet, mise en valeur des savoir-faire, orientation-accompagnement vers les organismes de formation ou spécialisés dans la recherche d'emploi.

### Prévention et protection des personnes vulnérables

- Conseil et orientation pour favoriser le maintien à domicile ou l'orientation en structures protégées des personnes âgées ou handicapées.
- Prévention de l'isolement social.
- Evaluation des situations de danger éventuel et mise en place d'actions adaptées.

## DEUX SITES VOUS ACCUEILLENT

Vous habitez les cantons de La Châtre, Sainte-Sévère-sur-Indre, Aigurande et Neuvy-Saint-Sépulchre, adressez-vous au **site de La Châtre**.



Place des Carmes  
02 54 48 23 08  
Fax : 02 54 48 38 40

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 15

Vous habitez le canton d'Ardenes, adressez-vous au **site d'Ardenes**.



Maison des services  
24, rue George Sand  
02 54 36 58 00  
Fax : 02 54 36 58 01

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h 15